

Jean-Pierre Baudet

Que devient le progrès entre les mains de l'Etat ?

- Brève mise en garde à propos du « revenu universel »

Depuis plusieurs siècles, l'existence d'un revenu était rigoureusement conditionnée par une activité laborieuse (sous forme de salaire) ou par la propriété d'un capital (sous forme de dividendes). Seuls d'in vraisemblables rêveurs pouvaient imaginer rompre un jour avec cette loi présumée éternelle, car liée à une supposée nature humaine (déjà, dans la Bible, travailler à la sueur de son front faisait office de malédiction immuable jusqu'à la fin des temps terrestres).

Le service militaire, lui aussi, était un devoir incontournable pour chaque individu (masculin), et ceux qui cherchaient à le contourner étaient poursuivis avec la même sévérité que ceux qui ne travaillaient pas : les premiers étaient mis en prison, tandis que les seconds étaient voués à mourir de faim.

Mais à la vérité, notre époque voit s'effondrer un assez grand nombre de « vérités immuables ». Le service national, par exemple, a tout d'un coup disparu au cours de l'année 1996. Le Président de l'époque, Jacques Chirac, était-il devenu tout d'un coup un antimilitariste convaincu, un pacifiste par passion, un libérateur plus ou moins libertaire ? Toujours est-il que cette décision était pressante, au point d'avoir agi au mépris du rapport Seguin, diligenté par l'Assemblée nationale, et de s'être passé du « grand débat national » initialement annoncé, comme aussi de toute réelle consultation du Parlement. La réforme, confiée initialement au ministre de la Défense de droite Charles Millon (gouvernement d'Alain Juppé) est finalement menée à bien (adoption d'une loi en 1997) après un changement de majorité imposant un gouvernement de gauche, sous la responsabilité de Lionel Jospin. Donc : droite ou gauche, peu importe, il *fallait absolument* que le projet soit adopté. Chaque fois qu'on retrouve pareil consensus, on est assuré d'avoir affaire à des motifs inavouables, que l'Etat préfère garder secrets¹. D'un coup, d'un seul, tous les pesants discours moralistes, patriotiques et étatistes qui avaient traité depuis deux siècles (1798) le service national comme *le* fétiche absolument tabou et indiscutable se sont instantanément tus, tout ce qui avait été proclamé sacré est devenu à ce point obsolète qu'il n'était même plus question de s'en souvenir. *Le Déserteur* de Boris Vian aurait pu devenir le nouvel hymne national, non sans quelques réticences (heureusement pour cette sympathique chanson). Mais loin d'être un

¹ Selon la Documentation française (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/service-civil/fin-service-militaire-obligatoire.shtml>), « l'évolution de la conscription accompagne l'histoire politique de la France : les régimes réactionnaires du XIXe siècle refoulent l'armée citoyenne, tandis que l'affermissement de la République s'accompagne d'une démocratisation de l'armée et de la construction d'un service national véritablement universel. L'armée devient à la fois le symbole de l'égalité des citoyens et le bras armé de la nation. La seconde moitié du XXe siècle marque l'épuisement du modèle. L'armée de conscription souffre de la défaite de 40 et la guerre d'Algérie consacre son divorce d'avec la nation ». Il faut peut-être ajouter pour quelles raisons on ne voulait plus d'une « armée de citoyens » dans la seconde partie du vingtième siècle : parce qu'il n'y a plus de citoyens prêts à se battre pour la mère patrie ; ou parce qu'on préfère une armée professionnelle qu'on peut opposer avec moins de risque à la population civile ; ou parce que l'on part de l'hypothèse audacieuse qu'il n'y aura plus de guerre ; ou parce que l'on s'attendait à des économies considérables alors que le nombre d'effectifs dans l'armée n'a pas diminué depuis qu'elle est constituée de conscrits volontaires et que le budget de défense voté en 2010 correspond peu ou prou en valeur au budget adopté en 1981 ; ou parce qu'on s'est tellement drogué à la surestimation de la technique moderne que l'on pense qu'on peut mener ou gagner une guerre avec des drones et des frappes chirurgicales ; ou parce que tous ces motifs se sont cumulés ?

phénomène français, la même réforme a été adoptée par divers pays en abolissant la conscription² : ainsi l'Allemagne en 2011, l'Australie en 1972, la Belgique en 1995, l'Espagne en 2001, les Etats-Unis d'Amérique en 1973, l'Italie en 2006, le Liban en 2007, le Portugal en 1999, tandis que le Royaume-Uni l'avait déjà réalisée aussi tôt qu'en 1957 (un pays où la conscription n'a existé qu'une courte période de temps et où la professionnalisation de la chose militaire est une vieille tradition).

Que l'Etat ne se présente comme émancipateur qu'au terme d'un calcul intéressé dont il ne révèle pas les principaux aspects, voilà qui nous ramène à notre véritable sujet. Car tout d'un coup, sur l'ensemble de l'échiquier politique, on entend parler de plus en plus intensément d'un *revenu universel*, et chacun se précipite désormais pour nous vendre sa propre formule de cette recette miracle. Les termes varient (revenu garanti, allocation universelle, revenu universel, revenu de base, revenu d'existence, revenu inconditionnel, revenu social, revenue de vie, revenu de citoyenneté, filet de sécurité), de même que le contenu, mais le mot est désormais dans toutes les bouches.

Un tel coup de théâtre (un revenu garanti à vie sans lien avec le travail) est présenté, et perçu, comme la manifestation audacieuse d'un Etat humaniste, voulant attribuer à chacun, de façon indistincte et égalitaire, des moyens d'exister, sans plus imposer de contrepartie. Un immense progrès, nous dit-on, comme jamais on avait eu l'audace de l'imaginer : les plus éthérés ne manquent pas d'évoquer un « revenu d'existence ». Nous voici enfin reconnus, au-delà de toute exploitation, au-delà même de toute perspective utilitariste. Du jamais vu. Et en plus, l'Etat aurait soudain les moyens de déployer une politique aussi humaniste !

On peut espérer qu'une telle annonce, aussi peu crédible, suffira à susciter la suspicion de la part du public. On a beau évoquer en figures tutélaires des personnes aussi estimables que l'humaniste Thomas More, auteur de *L'utopie*, ou que le socialiste Paul Lafargue, auteur du *Droit à la paresse*, ou même le plus radical des utopistes, Charles Fourier, on a beau affirmer que cette révolution ne serait que l'aboutissement d'une volonté démocratique et égalitaire, il reste que jamais, de mémoire de bipède raisonnant, on n'avait vu l'Etat nous faire un cadeau. Et si cet honorable projet a obtenu l'adhésion de Milton Friedman et de *think tanks* libéraux comme Génération Libre, c'est bien que certains milieux influents doivent y trouver leur avantage. On ne croit pas si bien dire.

De ce revenu universel, il existe déjà diverses approches, allant d'une version minimaliste (un revenu *de base*) qui remplacerait l'ensemble des allocations allouées par l'Etat (allocations familiales, RSA, allocations de logement) à une version maximaliste (non seulement le revenu universel remplacerait les allocations précitées, mais il remplacerait aussi les allocations de chômage, les pensions des retraités et les indemnités de frais de santé). La version « maximaliste » pour l'Etat est évidemment la version minimaliste pour la population, en d'autres termes celle qui l'impacte (l'appauvrit) le plus, une véritable offensive massive.

Au-delà des immigrés et du terrorisme, on peut penser que les prochaines élections feront de cette question un cheval de bataille. Ils ne sont pas si nombreux, les sujets qui pourraient évoquer que, jadis, il avait été possible de nourrir des rêves de transformation du monde, des sujets qui font sensation, qui pourraient pour une fois trancher avec la gestion pusillanime, sans cesse resserrée, du cadre structurel de l'aliénation dominante. Le triste et fade personnel politique de notre époque donnerait sa chemise pour disposer d'un atout de cette espèce, qui lui fait

² Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Conscription>.

habituellement si cruellement défaut – sous réserve bien sûr qu’il s’agisse là d’une simple illusion ou, mieux encore, d’un calcul discrètement occulté.

A gauche comme à droite, ces fieffés maquilleurs ne révèlent que par à-coups qu’il s’agit aussi de la seule mesure qui, selon eux, pourrait faire face à l’accroissement vertigineux du chômage dans le cours de la « révolution » numérique de la décennie à venir, face à des prévisions qui annoncent une proportion voisine de 50 % de la population active sans emploi – ce qui, d’une façon ou d’une autre, signifie un véritable changement de société. Ils n’ont pas d’autre recette. C’est le revenu universel, ou la révolution. Où, évidemment, une économie de guerre.

Bien qu’il paraisse assez peu vraisemblable que la version maximaliste puisse être adoptée en France, regardons néanmoins ce qu’elle impliquerait dans ce pays.

La somme la plus fréquemment annoncée au titre du revenu universel tourne autour de 750 EUR. Cette somme n’a de toute évidence pas été fixée en fonction des besoins de chacun (qui peut vivre décemment avec une telle misère ?), mais bien plutôt des économies que l’Etat entend réaliser par rapport aux dépenses actuelles. Vu sous cet angle, *mais seulement sous cet angle*, tout se tient.

En revanche, considéré du point de vue de la population, le dégrèvement ne saurait tarder. Voyons brièvement les grandes lignes auxquelles il faut s’attendre.

- Comme déjà évoqué, le versement d’un montant unique et inconditionnel se substituerait aux allocations de chômage aussi bien qu’aux indemnités de santé et aux pensions de retraite, aux allocations de logement et aux allocations de famille. En d’autres termes, ce montant impliquerait une baisse brutale et importante du revenu pour une grande masse de chômeurs, de retraités et de personnes avec des dépenses de santé récurrentes (sans parler des vieillards qui ne pourront plus du tout financer une maison de retraite). Un chômeur touche en moyenne 1.058 EUR (en 2015). Un retraité touche en moyenne 1.306 EUR. On constate qu’à raison d’un revenu universel de 750 EUR, un chômeur moyen perdrait plus de 300 EUR par mois, tandis qu’un retraité moyen en perdrait plus de 550 EUR. Dans de nombreux cas, évidemment, la perte est encore beaucoup plus sensible (certains chômeurs touchent jusqu’à 6.300 EUR, quant aux retraités, la pension n’a pas de limite supérieure). A ces pertes s’ajoutent dans les deux cas les frais de santé qui ne seront plus remboursés et qui, selon les personnes, peuvent atteindre des montants très élevés, parfois plus élevés que l’intégralité du revenu universel. Pour les personnes sans emploi et pour les retraités, la chute du niveau de vie s’annonce donc vertigineuse.
- Le revenu universel ne manquera pas non plus d’exercer un effet de réduction drastique sur les salaires des actifs. On en a une prémonition terrifiante en Allemagne de nos jours où l’Etat, donc le contribuable, finance une allocation destinée aux malheureux qui ont accepté des contrats de travail à 1 Euro, permettant ainsi aux entreprises de voir leur masse salariale fondre comme neige au soleil et de se frotter les mains, tandis que le contribuable finance des allocations plus ou moins dérisoires. Sachant que chaque candidat à l’emploi en France percevrait 750 EUR par ailleurs, aucun employeur ne manquera d’en tirer argument pour fixer le salaire proposé à la différence entre le salaire actuel et ce montant compensatoire. Le salarié « normal » (un « privilégié »), par conséquent, ne gagnera guère plus qu’actuellement, avec de surcroît des frais de santé totalement à sa charge. Cependant, parmi ses fournisseurs en termes d’immobilier et de consommables quotidiens, nombreux seront ceux qui affecteront qu’il y a eu augmentation de revenu de leurs clients et donc pousseront les prix dans le sens d’une inflation.

- Devant leur nouveau dénuement en termes de retraite et de santé, les salariés devront contracter des solutions de substitution privées, dont les prix vont identiquement s'envoler et absorber le revenu additionnel touché par les salariés. Quant aux retraités et aux chômeurs, ils seront bien sûr incapables de financer ces solutions privées. Actuellement déjà, un quart des Français refuse de se soigner pour cause d'insuffisance de moyens pour financer les soins. La disparition intégrale des indemnités d'assurance santé ne manquera pas de multiplier cette proportion à la hausse.
- Les vieillards qui de façon de plus en plus massive finissent dans des maisons de retraite ne pourront plus financer ce séjour, qui coûte généralement trois ou quatre fois le « revenu universel »).
- Sur le plan fiscal, c'est une catastrophe qui en résultera également car devant cette baisse de revenu réel des chômeurs et des retraités, le fisc devra se focaliser encore davantage sur l'imposition du patrimoine, quitte à généraliser l'ISF à tous les « possédants » avec une nette réduction du seuil d'imposition, et à augmenter la CSG et les taxes indirectes de type TVA : hausses fiscales auxquelles ne pourront plus faire face les groupes sociaux les plus impactés par le revenu universel, les chômeurs et les retraités.
- Plus on se rapprochera de la version maximaliste, plus il est vraisemblable que le financement de l'opération sera reporté des « partenaires sociaux » vers l'impôt, et donc vers le contribuable. C'est ce qui transparait dans les approches de type « crédit d'impôt » voire « impôt négatif ». Le grand gagnant, dans cette affaire, sera alors le patronat, discrètement déchargé de ses contributions sociales, un bénéfice considérable dont il rêvait depuis longtemps.
- Tous les bénéficiaires, salariés, chômeurs et retraités, seront *entre les mains de l'Etat*, dès l'instant où l'on ne sera pas (ou plus) titulaire d'un contrat de travail à peu près convenablement rémunéré, une proportion qui va diminuer sans cesse et de plus en plus rapidement. Le lien entretenu par la masse des nécessiteux envers l'Etat sera celle qu'avait mis en scène le vieux film *Soleil vert* : une existence sous perfusion, d'une dépendance absolue.

Toutes ces détériorations pour la population seront autant d'économies pour les entreprises et pour l'Etat : pour les premières, la fin des obligations en tant que « partenaire social » et la possibilité de réduire les salaires, pour le second une économie considérable en termes de bureaucratie de contrôle et de gestion.

Le revenu universel, que des pans de plus en plus nombreux de la classe politique affichent comme un facteur d'égalité et de politique « sociale », reviendra très précisément à creuser encore l'écart entre riches et pauvres, à réduire considérablement le nombre des classes moyennes « à l'aise » et à plonger dans le dénuement des groupes sociaux qui parvenaient encore plus ou moins à lui échapper.

La version maximaliste se présenterait ainsi comme la pire catastrophe sociale des deux derniers siècles, une véritable bombe à fragmentation, tant la diversité des béquilles et des rustines supprimées sera grande. Quant à la version minimaliste, simple mise au point d'un « filet de sécurité » unifié à la baisse, nous laissons à chacun le soin d'en évaluer l'impact dans son cas personnel, mais il est peu contestable qu'elle ne représentera qu'une étape transitoire en direction d'un objectif ultime sous sa forme maximaliste.

Cela n'empêchera pas quelqu'un, que nous aurons la charité de ne pas citer nommément, d'écrire dans le quotidien *Les Echos* : « c'est la victoire du loisir, la possibilité de ne plus avoir des fins de mois difficiles, de pouvoir partir plus facilement en vacances, et moins devoir « se priver », et donc maximiser son utilité. » A ceux qui veulent proférer n'importe quoi, ce nouveau mensonge

et sa mise en pratique vont donner des opportunités inespérées.

On nous dit qu'en Finlande, un test sera effectué sur 2000 personnes dès janvier 2017 à raison d'un montant de 560 EUR par mois (<http://www.lesechos.fr/monde/europe/0211232421384-la-finlande-va-tester-le-revenu-universel-2023046.php>). Il n'a cependant pas encore été précisé quelles seraient les prestations sociales supprimées. Mais il est sans doute utile de rappeler que le salaire moyen s'élève en Finlande à 3.600 EUR, avec un niveau des prix qui le justifie. On imagine donc sans trop de peine quelle sera la vie quotidienne des heureux récipiendaires dès qu'ils ne seront pas jeunes, en bonne santé et employés en CDI avec un bon niveau de salaire. En France, le salaire moyen net s'établit à 2.200 EUR. Donc, si l'on voulait raisonner à proportions égales avec la Finlande, le revenu universel français ne devrait se situer qu'à 340 EUR...

En somme, l'instant approche où une société basée sur le travail *se réfute d'elle-même*. Elle a commencé à s'effondrer et donc fini de convaincre. Le défi à relever pour ceux qui gouvernent ces rapports sociaux au profit du capital devient désormais de les maintenir *malgré tout*. Le revenu universel s'inscrit dans cette perspective comme un dispositif stratégique majeur, en tant que faux dépassement du travail obligatoire. Congédier le travail pour tous, mais *le maintenir pour certains et la marchandise pour tous*, voilà une quadrature du cercle qui ne peut se traduire que par l'appauvrissement considérable pour une majorité qui dépendra intégralement du bon vouloir de l'Etat, donc par un apartheid social poussé à ses extrêmes.

Voici notre très bref aperçu d'une menace qui se profile à l'horizon, selon un calendrier assez rapproché. Il va sans dire que ce sujet mérite une attention toute particulière, et qu'il appellera des analyses plus poussées et plus développées que notre modeste et bref avertissement.